

SEANCE DU 2 JUIN 2015

2015-06-076 - 1/6

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 27 mai 2015

L'an deux mille quinze, le deux juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes du Sully à Coutras – Place du 19 Mars 1962, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND		X	Isabelle HARDY
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD		X	Christophe DARDENNE
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME		X	Marcel BERTHOME	Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NIVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY	X		
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON		X	David REDON
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYR-DIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY		X	Patrick BOUVRY*
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT		X	Jean-François MARTINEZ
Francis PEJEAN				Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel VACHER		X	David RESENDE	Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	48	13	
Catherine BERNADEAU		X	Laurence ROUEDE	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			61

Monsieur Denis SIRDEY a été nommé secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES ET DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRIS DEPUIS LA SEANCE DU 13 AVRIL 2015

En application de la délibération n°14.05.099 du 26 mai 2014, de la délibération n°14-11-181 du 28 novembre 2014 et de la délibération n°15.04.040 du 13 avril 2015 lui donnant délégation de certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes, dont il informe le conseil communautaire :

BUREAU DU 11 MAI 2015

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Délibération B-2015-07 : Convention « passerelle » avec l'éducation nationale pour des enfants en préscolarisation

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les conventions « passerelle ».

ADMINISTRATION GENERALE
COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SEANCE DU 13 AVRIL 2015

En application de la délibération n°14.04.005 du 8 avril 2014, lui donnant délégation de certaines attributions du Conseil, Monsieur le président a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes, dont il informe le conseil communautaire :

Direction générale :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-055</u>	Contrat de bail	Location de l'immeuble situé 21 avenue du Maréchal Foch à Libourne	DIDIER LAMOUREUX	Coût annuel : 39 000 €	3 ans à compter du 01/04/2015
<u>2015-AJ-057</u>	Décision de reconduction du marché public n° 2013-03	Marché d'impression de supports de communication	IMPRIMERIE LAPLANTE	<u>Montant annuel</u> minimum : 20 846 € HT, soit 25 015,2 € TTC <u>Montant annuel</u> maximum : 33 628 € HT, soit 40 353,60 € TTC	1 an à compter du 10/04/2015
<u>2015-AJ-058</u>	Contrat de prestations de services	Réalisation et production du site Internet de La Cali	MEDIACROSSING	12 720 € HT, soit 15 264 € TTC	A compter du 30/03/2015 et jusqu'au 23/06/2015
<u>2015-AJ-060</u>	Avenant n°3 au marché public n° 2014-03	Achat de consommables informatiques Diminution du montant minimum du marché	SARL MAKESOFT	<u>Montant annuel</u> minimum passant de : 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC à 2 000 € HT soit 2 400 € TTC	A compter du 23/04/2015

Envoyé en préfecture le 08/06/2015

Reçu en préfecture le 08/06/2015

Affiché le

SLO

ID : 033-200027068-20150602-2015_06_076-DE

Politique de la ville :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-065</u>	Décision de non reconduction du marché public n° 2012-21-1	Marché public de service de qualification et d'insertion professionnelle avec support d'appui l'entretien d'espace verts de la plateforme multi-métiers de La Cali située à Le Fieu	ISLE ET DRONNE	Sans objet	Le 28/04/2015
<u>2015-AJ-066</u>	Décision de non reconduction du marché public n° 2012-21-2	Marché public de service de qualification et d'insertion professionnelle avec support d'appui l'entretien des zones d'activités économiques de La Cali situées à Frappes et Coutras	ISLE ET DRONNE	Sans objet	Le 28/04/2015

Petite enfance, enfance, et jeunesse :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-054</u>	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle	Organisation du spectacle "Les ballons de Yoyo 1...2...3..., transforme toi !" pour l'ALSH ¹ situé à Coutras	TAMDEM PROD	<u>Coût</u> : 200 € HT, soit 211 € TTC	Le 15/04/2015
<u>2015-AJ-056</u>	Contrat de prestations de services	Mise à disposition d'une animatrice pour des interventions d'une durée de 15 heures à l'ALSH situé à Moulon	ASSOCIATION TREMPLINS POUR L'EMPLOI (T 2 000)	<u>Coût</u> : 472,50 € exonérés de TVA	1 an à compter du 01/01/2015

Envoyé en préfecture le 08/06/2015

Reçu en préfecture le 08/06/2015

Affiché le

SLOV

ID : 033-200027068-20150602-2015_06_076-DE

¹ Accueil de loisirs sans hébergement

<u>2015-AJ-059</u>	Avenant n°1 du marché public n°2014-19	Travaux de construction d'un équipement à vocation municipale et communautaire sur la commune d'Abzac Lot 9 - Serrurerie Inversement de la pente de la toiture, ajout de 4 poteaux et suppression du profil muralière	ALTERNATIVES METAL INNOVATION (AMI)	Plus-value : 824 € HT, soit 988,80 € TTC	2015-06-076 - 5/6 A compter du 17/04/2015
<u>2015-AJ-061</u>	Contrat de prestations de services	Maintenance du logiciel pour le multi accueil Peidenis situé à Libourne	LOGITUD	Coût annuel : 890 € HT, soit 1 068 € TTC	1 an à compter du 01/01/2015
<u>2015-AJ-063</u>	Convention de mise à disposition de locaux	Prêt de la salle de réunion n°1 de la maison des associations située 153 rue Pierre Brossolette et de la salle polyvalente n°2 située 127 rue Pierre Brossolette à Coutras en vue des portes ouvertes "Jobs d'été "	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Le 21/03/2015
<u>2015-AJ-064</u>	Convention de mise à disposition de locaux	Prêt de la patinoire Milou Ducourtoux située à Coutras en vue d'une initiation au roller pour le PRIJ ² situé à Guîtres	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Le 30/04/2015
<u>2015-AJ-067</u>	Contrat de prestations de services	Séjour dans un village vacances pour un groupe de 18 personnes (16 enfants et 2 adultes) PRIJ situé à Coutras	ASSOCIATION AVEYRONNAISE DES CENTRES DE VACANCES	Coût : 3 060,83 € HT, soit 3 673 € TTC	Du 17 au 22/08/2015

Culture :

Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
<u>2015-AJ-062</u>	Contrat de prestations de services	Maintenance et assistance informatique du réseau de bibliothèques	AIR INFORMATIQUE	Coût : 741,00 € HT, soit 889,20 € TTC	6 mois à compter du 01/01/2015

Marchés publics et affaires juridiques :


Numéro de l'acte juridique	Type d'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Durée de l'acte juridique / date
2015-AJ-053	Contrat de prestations de services	Services juridiques d'information, d'aide à la décision et de soutien opérationnel par téléphone	SVP	Coût mensuel : 800 € HT, soit 960 € TTC	1 an à compter du 03/08/2015

Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Président,
 Philippe BUISSON


 Fait en expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président,
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 08/06/2015
 Reçu en préfecture le 08/06/2015
 Affiché le 
 ID : 033-20000668-20150602-2015_06_076-DE

NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

SEANCE DU 2 JUIN 2015

2015-06-077 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 27 mai 2015

L'an deux mille quinze, le deux juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes du Sully à Coutras – Place du 19 Mars 1962, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND		X	Isabelle HARDY
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD		X	Christophe DARDENNE
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME		X	Marcel BERTHOME	Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NIVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY	X		
Conseillers				James SEYNAT	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON		X	David REDON
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY		X	Patrick BOUVRY*
Véronique DI CORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT		X	Jean-François MARTINEZ
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel VACHER		X	David RESENDE	Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	48	14	
Catherine BERNADEAU		X	Laurence ROUEDE	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			62

 Monsieur Denis SIRDEY a été nommé secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE – COMPETENCES OPTIONNELLES – PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles :

- L 5211-41 relatif à la transformation d'un EPCI en Communauté d'agglomération,
- L 5216-5 relatif aux compétences exercées par une Communauté d'agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2011, portant transformation de la Communauté de Communes du Nord Libournais en Communauté d'agglomération du Libournais, et annexant les statuts de La Cali,

Vu les statuts de La Cali en vigueur et ses annexes concernant la définition de l'Intérêt communautaire,

Vu la conférence des maires du 26 mai 2015,

Vu l'avis du bureau du 2 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Par voix 53 pour, 5 voix contre (M. Bayle, M. Abanades, M. Nadeau, Mme Feyry, M. Durand-Teyssier) et 4 abstentions (M. Barbeyron, Mme Conte-Jaubert, M. Millaire, M. Redon),

Le Conseil communautaire décide de compléter comme suit l'intérêt communautaire des compétences optionnelles de La Cali en matière d'équipements sportifs et d'action sociale :

Au titre de la construction, de l'entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :

- Equipement existant : Piscine de Libourne
- Equipement futur : Projet de complexe aquatique à Libourne

Au titre l'action sociale d'intérêt communautaire :

- Équipement de santé pluridisciplinaire et attractivité médicale : La Cali apporte son soutien en ingénierie aux projets d'initiative publique ou privée concourant aux objectifs d'offre de santé équilibrée sur le territoire et s'inscrivant dans les zones d'implantation prioritaires ou fragiles définies par l'Agence Régionale de Santé au titre de son Projet Régional de Santé dont fait partie le Schéma Régional d'organisation des soins.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais